

Pour les viticulteurs - viticultrices  
et les salariés viticoles

**RAPPEL SUR LE CRÉDIT  
D'IMPÔT FORMATION 2016**

Pour 4 journées de formation,  
soit 28 heures, vous pouvez  
bénéficier d'un crédit d'impôt de:  
28 h x 9,67 € = 270,76 euros

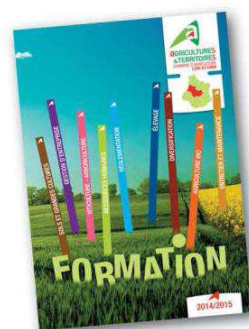
Des formations  
adaptées aux besoins  
des agriculteurs et des territoires

**Contact du Centre de formation**

02 54 55 20 18

[formation@loir-et-cher.chambagri.fr](mailto:formation@loir-et-cher.chambagri.fr)

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher  
CS 1808 - 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe  
41018 BLOIS



RETROUVEZ NOS FORMATIONS SUR

[www.loir-et-cher.chambagri.fr](http://www.loir-et-cher.chambagri.fr)



**FORMATION**  
*professionnelle*

CHAMBRE D'AGRICULTURE  
LOIR-ET-CHER

# Pratique de la Taille Guyot-Poussard et du Curetage-Regreffage



Taille Guyot-Poussard : 30 novembre 2016

Et Curetage-regreffage : 22 février 2017



# Taille Guyot-Poussard et curetage-regreffage

Combiner les pratiques pour limiter les maladies du bois

**Mercredi 30 novembre 2016**

(Taille Guyot-Poussard)

**Mercredi 22 février 2017**

(curetage-regreffage)

Lieu : Touraine (41)

de 9 h à 17h

## OBJECTIFS

Connaître les dernières évolutions sur ces trois techniques

Améliorer ses pratiques

Bénéficier des expériences

## PUBLIC

- Viticulteurs-trices et salariés-ées d'exploitation viticole, ayant déjà réalisé les formations initiation de préférence

## TARIFS & FINANCEMENTS

- **35 € par jour** pour un contributeur Vivea
- **Salariés: prise en charge directe par le FAFSEA** si bulletin inscription retourné 15 jours avant (et 8 salariés inscrits) **sinon 140 €/jour** avec demande de remboursement après la formation au FAFSEA

## CONTENU DE FORMATION

- Evolutions des connaissances sur les maladies du bois.
- Rôles de la taille guyot-poussard—du curetage—du greffage, réussites et difficultés. Résultats observés.
- Amélioration de sa technique de taille ou de curetage ou de greffage, pour limiter l'impact des maladies du bois sur sa production

**Avec 2 après midis sur le terrain**

## MÉTHODES ET INTERVENANTS

- Apports avec démonstrations, puis mises en pratique au vignoble
- Avec Clémentine Marçon ou François Dal, conseillers viticoles SICAVAC

## Responsable de stage/Contact

Alice Durand-Reumaux au 02 54 55 20 40  
CFPA—Formation au 02 54 55 20 18

## PRÉ-INSCRIPTION

Par mail : [formation@loir-et-cher.chambagri.fr](mailto:formation@loir-et-cher.chambagri.fr)  
ou courrier ou tel 02 54 55 20 18

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation de fin de formation sera délivrée après la formation. Ce stage sera co-financé par VIVEA et un éventuel co-financier pour les contributeurs présents. Les conditions générales sont disponibles sur le site internet de la Chambre d'Agriculture 41 [www.loir-et-cher.chambagri.fr](http://www.loir-et-cher.chambagri.fr)



## BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

### Pratique de la taille GUYOT-POUSSARD et curetage-regreffage

(cocher):

Pratique de la Taille GP: mercredi 30 novembre 2016

Curetage-regreffage: mercredi 22 février 2017

Je m'engage à participer à la formation

Nom et prénom du participant : .....

Adresse complète :  
.....  
.....  
.....

Tél : ..... Portable : .....

Fax : ..... Mail : .....

Statut professionnel :

- Chef d'exploitation  Conjoint collaborateur  Aide familial  
 Salarié (date de naissance ..... )  Autre (date de naissance.....)

L'entreprise joindra un chèque du montant défini avec le contrat de formation, à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher

Coordonnées de l'entreprise (si différente adresse ci-dessus) :  
.....  
.....

Fait à ..... Signature,



BULLETIN À RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER À  
**CHAMBRE D'AGRICULTURE de LOIR-ET-CHER**  
CFPA - Formation, 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe, 41018 BLOIS  
Tél. 02.54.55.20.18 - Fax 02.54.55.20.01  
Mail : [formation@loir-et-cher.chambagri.fr](mailto:formation@loir-et-cher.chambagri.fr)